

Une rentrée scolaire sans problème et un programme bien rempli.

Page 1

Le concours des maisons et jardins fleuris 2013, l'inventaire des zones humides.

Page 2

Les principaux travaux menés dernièrement sur la commune.

Page 3

Le poisson du jeudi, l'association AHBA, les animations de fin d'année...

Page 4

Saint-Thurien

La lettre d'information de la municipalité

NOVEMBRE 2013 - numéro 56

EDITO

La rentrée scolaire s'est déroulée sans souci il y a quelques semaines. L'effectif de notre école est stable. L'actualité immédiate concerne la réforme des rythmes scolaires. Nous y travaillons. L'heure est pour l'instant à la réflexion et à la concertation.

Autre sujet traité dans ce numéro d'automne de la lettre d'informations municipales, d'importants travaux ont été menés ces derniers mois sur la commune. Ainsi, sur le réseau d'eau, notre préoccupation est de préserver autant que possible cette ressource ô combien essentielle. C'est pourquoi nous avons installé un équipement de façon à réduire au maximum les fuites sur le réseau. En matière d'infrastructures d'accueil pour la vie associative, la mise en service des nouveaux vestiaires au stade de football vient répondre à l'attente légitime des footballeurs de l'USST. Ce nouvel équipement était nécessaire. La mise en valeur de notre environnement l'est tout autant. C'est pourquoi, comme chaque année à cette époque, je ne manque pas de saluer comme il se doit les participants au concours des maisons et jardins fleuris. Tout comme je n'oublie pas de rendre hommage aux nombreux bénévoles qui s'activent sans compter toute l'année au sein des associations. Ce numéro d'automne met en valeur l'action de l'Association Humanitaire Bretagne Afrique, au profit d'un groupe d'enfants du Togo. Sans faire de bruit, cette action solidaire dure depuis 11 ans. Elle ne pourra se poursuivre sans le soutien de toutes et de tous.

Joël Derrien

Une rentrée sans souci



C'est sans problème que l'école maternelle et primaire a effectué sa rentrée 2013. Une rentrée marquée par une stabilité des effectifs, avec 125 élèves inscrits, et de l'équipe pédagogique. Le seul changement concerne la classe de CMI/CM2, dirigée désormais par Sébastien Soulier, en lieu et place de Lénéaig Sizorn. Comme chaque année, un programme pédagogique copieux va mobiliser enseignants et enfants tout au long de l'année.

Les enfants de CE1/CE2 ont découvert il y a quelques semaines une salle de classe des années 30, au musée de l'école de Bothoa, à Saint-Nicolas-du-Pelem dans les Côtes d'Armor. Ils ont fait connaissance avec le maître, la leçon de morale, déjeuné d'une soupe au pain à l'auberge du village... Cette visite entre dans le cadre d'un travail mené tout au long de l'année sur l'école d'autrefois.

Dans le domaine de la lecture, ils participeront par ailleurs, avec l'ensemble des autres classes de l'école, à l'opération *Dis-moi ton*

L'équipe pédagogique :

Anne-Sophie Morgant, toute petite, petite et moyenne sections (25 élèves + 9 tout petits), secondée par Nathalie Braban, Atsem.

Gwénaëlle Pliquet, grande section (24 élèves), secondée par Isabelle Le Flécher.

Karine Simon, CP (12 élèves).

Cyrille Urvoy, CE1/CE2 (27 élèves).

Sébastien Soulier, CMI/CM2 (28 élèves).

livre, mis en place par le réseau des bibliothèques de la Cocopaq. La Communauté de communes finance également la découverte musicale pour les classes de grande section et CP : Carole Houget, dumiste, interviendra régulièrement pendant tout un semestre. Les élèves de CE et CM se perfectionneront eux au chant choral, avec en conclusion la fête de la musique en juin prochain.

En matière de découverte sportive, la classe de CM a à son programme un cycle de 8 séances de canoë-kayak à la base de La Mothe à Quimperlé. La natation, à la piscine de Scaër, figure au menu des élèves de CE1 et CE2 (15 séances), mais aussi de grande section (5 séances).

En terme d'échanges inter-écoles, les petits de grande section entretiennent une correspondance régulière avec leurs amis de l'école de Coat-Pin à Riec-sur-Bélon. Et les enfants de petite et moyenne sections vont poursuivre leurs échanges avec leurs homologues de Querrien.

Les lauréats du concours des maisons et jardins fleuris 2013



Ils contribuent à donner des couleurs au centre-bourg et aux villages : les gagnants et les participants au concours des maisons et jardins fleuris ont été accueillis, comme chaque année, en mairie pour la proclamation des résultats et la remise des prix.

Catégorie 1

(Etablissements accueillant la clientèle touristique : commerces, services...)

1. Esprit Coiffure, 2 rue de Bannalec

Catégorie 2

(maison avec jardin de plus de 100 m² très visible de la rue)

1. Nelly Macquet, Lojou
2. Séraphine Moysan, Kersaint
3. Christophe Joliff, 13 lotissement Roz Minez
4. Elisabeth Crestey, 1 rue des Rosiers

Catégorie 3

(Balcons, terrasses, fenêtre, jardin de moins de 100 m², très visible de la rue)

1. Denise Flatrès, 6 rue du Poulou
2. Marceline Pac, 11 place du Centre
3. Patricia Kwanten, Lojou
4. Jeannine Marzin, 6 rue de Quimperlé
5. Mickaël Ellingworth, Lojou

Catégorie 4

(Espace le long de la voie publique (talus, murs, ...), espaces collectifs : îlots dans lotissement, lavoirs, fontaines...)

1. Christian Joseph, Croshuel Huella

Inventaire des zones humides : 91 hectares sur la commune

Depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les zones humides sont soumises à des pressions très fortes qui conduisent à leur disparition. Assèchement, curage, drainage, industrialisation, pollution, remblaiement et urbanisation n'ont cessé de réduire leur superficie.

Depuis quelques décennies, des démarches de préservation des zones humides sont mises en œuvre à différents niveaux (international, européen et national). Ces zones remplissent des fonctions essentielles aussi bien sur le plan naturel qu'humain : biodiversité, régulation des débits, épuration naturelle de l'eau, zones de loisirs...

Sur notre territoire, le SAGE⁽¹⁾ Ellé-Isole-Laïta préconise la protection des zones humides et notamment leur classement dans les documents d'urbanisme des collectivités locales.

Sur Saint-Thurien, un inventaire des zones humides a ainsi été mené en 2011 et 2012, selon un cahier des charges établi par le SMEIL⁽²⁾, avec l'appui d'un comité de pilotage communal composé de membres du conseil municipal, d'associations environnementales, de pêcheurs, de chas-

seurs et d'agriculteurs locaux.

La délimitation des zones humides a été conduite par Eric Colias, écologue à Saint-Nazaire, selon des critères réglementaires nationaux basés sur la présence d'une végétation spécifique et l'analyse des caractéristiques humides du sol. Les zones humides de la commune représentent 4,4 % de la surface totale, soit 91 hectares. A l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta, elles représentent environ 13 % du territoire.

Cet inventaire a été validé en conseil municipal le 5 juillet 2013 puis en bureau de CLE⁽³⁾ le 16 octobre. Le document est disponible en mairie et le sera sur le site internet du Conseil Général début 2014 : www.zoneshumides29.fr Pour des informations complémentaires, la CLE a rédigé une plaquette de communication sur cette thématique, téléchargeable au lien suivant :

www.gesteau.eaufrance.fr/documents/sage/SAGE04012

(1) SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

(2) SMEIL : Syndicat Mixte Elle-Isole-Laïta

(3) CLE : Commission Locale de l'Eau

Stade municipal

Les nouveaux vestiaires sont en place

À l'étroit dans les locaux actuels, lorsque quatre équipes jouent, les footballeurs de l'US Saint-Thurien, et leurs adversaires, vont pouvoir bénéficier de deux nouveaux vestiaires. Le bâtiment modulaire est en place.



Les vestiaires supplémentaires ont été installés par l'entreprise Yves Cougnaud, de La Roche-sur-Yon. Les travaux de terrassement et de raccordement aux différents réseaux ont été réalisés par l'entreprise Garniel, de Plouay. L'entreprise bayoise, Semee, s'est chargée des travaux de raccordement au réseau électrique. Le coût total des travaux s'élève à 115 871,56 € TTC. Le nouvel équipement devrait bénéficier de subventions de la part du Conseil Général du Finistère et de la Fédération française de football, via le District du Finistère Sud.

Voirie : réfection de la route des Salles



Un enduit bicouche a été posé par l'Entreprise Eurovia, de Quimper, sur la route des Salles.

Les 3 kilomètres de chaussée de la route des Salles ont été ainsi refaits, de l'entrée de la route jusqu'à l'entrée du village, pour un montant total de 40 185,60 € TTC.

Église paroissiale : une nouvelle porte d'entrée



Une nouvelle porte a été posée à l'entrée de l'église paroissiale par l'entreprise thuriennoise Berthelot au mois d'août dernier. Un des sas d'entrée a été par ailleurs modifié pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le coût des travaux s'est élevé à 7 044,44 € TTC.

La porte de la mairie a également été changée pour un montant de 4 191,98 € TTC.

Réseau d'eau potable : 10 compteurs de sectorisation

Afin de permettre une meilleure gestion du réseau d'eau potable, et en particulier de détecter et de gérer les fuites, 10 compteurs de sectorisation ont été posés par l'entreprise Traouen, de Bannalec, pour un montant de 73 080,38 € TTC. Des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général du Finistère sont attendues à hauteur de 43 367,80 €.



Les compteurs ont été posés dans les secteurs suivants :

- Route du Faouët (à l'entrée de la route de Créac'h-Mine)
- Route de Scaër (au niveau du parking du cimetière)
- Route de Querrien (à Stang-Léo, à Créac'h et à Kerner)
- Route de Quimperlé (à la sortie de l'agglomération, au niveau de la route des Salles et à Kergall)
- Route de Bannalec (à la sortie de l'agglomération)
- Route de Guisriff (à Magorou)

Ces compteurs seront reliés à un ordinateur installé aux Services Techniques.

Commerce

**Rémy Dubois,
le poisson du jeudi**



Depuis début octobre, Rémy Dubois stationne son fourgon aménagé sur la place du Centre le jeudi., entre 10h et 12h. Poissonnier domicilié à Tréffiagat, il propose du poisson et des crustacés frais : « Je l'achète en direct sur la criée du Guilvinec. » Le choix est large : « Je fais mes achats en fonction de la demande de mes clients et bien sûr des arrivages, » explique-t-il. Sur Saint-Thurien, il semble que certains aient déjà bien enregistré la venue de Rémy : « J'ai quelques habitués, se félicite-t-il. Je peux aussi livrer des plateaux de fruits de mer, même le week-end puisque je suis ce jour là à Saint-Yvi. »

Commandes par **téléphone au 06 03 49 39 26.**

Elagage

Autour des lignes EDF

Souvent cause principale de coupures électriques, la chute de branches ou d'arbres sur les lignes peut être facilement évitée en assurant un élagage régulier. Il faut savoir que les propriétaires riverains ont des obligations en la matière. Pour en savoir plus : www.erdfdistribution.fr

Déclaration des ruches Prévention sanitaire

La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Chaque apiculteur doit le faire une fois par an. En savoir plus en contactant Régine Peuvrel, secrétaire régionale section apicole GDS : 02 23 48 26 17 ou regine.peuvrel.gds35@reseaugds.com

Association humanitaire Bretagne Afrique Pour la scolarité d'enfants togolais

Fondée en octobre 2002, l'association AHBA, que préside Jean-Claude Pimont, mène une action aussi discrète qu'efficace auprès d'un groupe d'enfants du Togo depuis bientôt 10 ans.



« Nous prenons en charge leur scolarité, y compris le salaire du maître, les fournitures et leur tenue, et les soins médicaux, indique Nicole Sablé, secrétaire de l'association. Ils étaient une trentaine en CP, en majorité des filles lorsque nous les avons pris en charge. Aujourd'hui, certains ont fait leur rentrée en classe de 3^e,

d'autres en 4^e, et enfin pour ceux qui ont le plus de difficultés, en 5^e. »

Tous les élèves sont issus de familles d'un quartier pauvre de la capitale du Togo, Lomé. Sur place, « nous avons depuis toujours un relais : Hubert Joly tout d'abord, puis depuis quelques temps Gérard Carrer, ce qui nous permet d'avoir un suivi très régulier du parcours de chacun des enfants. » Forts de ces informations, « nous décidons entre nous, ici à Saint-Thurien, de toutes les actions qui sont et seront menées à Lomé. » En plus du contact au Togo, Jean-Claude Pimont se rend presque chaque année en Afrique, accompagné parfois par d'autres membres de l'association.

En terme de ressources, « nous comptons sur les dons des particuliers, qui faut-il le rappeler sont déductibles des impôts, sur la subvention de la commune et sur les recettes de nos animations annuelles : le repas organisé en octobre, notre stand au troc et puces d'avril. » Actuellement, les finances sont plutôt à la baisse : « nous avons pu jusqu'à la dernière année scolaire financer trois repas par semaine à l'ensemble des enfants mais nous avons dû abandonner cette aide cette année, faute de moyens. » Le budget annuel nécessaire est de 7 000 € : « toutes les recettes et financements dont l'association dispose bénéficient intégralement aux enfants du Togo : notre association fonctionne de façon totalement bénévole. »

Le bureau d'AHBA :

Jean-Claude Pimont, président ; Hubert Joly, vice-président ; Nicole Sablé, secrétaire ; Christine Kerdraon, trésorière.



Les animations

Novembre	Dimanche 11 : Journée commémorative
	Mercredi 20 : Goûter dansant de l'Amicale du 3 ^e Âge
	Samedi 23 : Repas-loto de l'Amicale Laïque
Décembre	Samedi 7 : Téléthon inter-associations
	Samedi 14 : Repas de l'Amicale du 3 ^e Âge
	Vendredi 20 : Goûter de Noël de l'école
	Samedi 21 : Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers
	Dimanche 22 : Arbre de Noël des sapeurs-pompiers
	Vendredi 27 : Sortie cinéma pour les enfants (Comité des fêtes)